

CONTRE LA POLITIQUE MIGRATOIRE DU GOUVERNEMENT



**SOUTENONS LE COLLECTIF DES
LIVREURS POITEVINS SANS PAPIERS**

MANIFESTATION

30 JUIN 2026

18H30 - TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE POITIERS

15 rue de Blossac

**PREMIERES AUDIENCES AU TRIBUNAL
LE 1^{er} JUILLET 2026 À 14h00**



Signez la pétition pour la régularisation intégrale des coursiers poitevins :
<https://link.infini.fr/petition-livreurs-poitiers>

ON NE LUTTE PAS CONTRE L'EXTRÊME DROITE EN MENANT SA POLITIQUE MIGRATOIRE

POUR DEFENDRE LE DROIT AU SÉJOUR DE TOUTES ET TOUS

SOUTENONS LE COLLECTIF DES LIVREURS POITEVINS SANS PAPIERS LA VEILLE DE LEURS PREMIÈRES AUDIENCES AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Loi Darmanin du 26 janvier 2024, circulaire Retailleau du 23 janvier 2025, hausse des taxes sur les titres de séjour à compter du 1^{er} mai 2026, suppression des APL pour les étudiant·es hors UE à compter du 1^{er} juillet 2026, hausse considérable des frais d'inscription universitaires pour ces mêmes étudiants à la rentrée 2026, mise en œuvre du pacte UE asile et immigration à compter du 12 juin 2026 destiné à généraliser l'enfermement des migrant·es aux frontières : **la politique migratoire en France ne cesse de stigmatiser, précariser, écraser les personnes migrantes !**

Et pourtant **quel est le souhait de ces dernières ? Avoir un titre de séjour afin de garantir leurs droits** : au travail, au respect de leur vie privée et familiale, au logement, à l'éducation, à la santé etc... et favoriser ainsi leur insertion dans la société !

Cette politique migratoire discriminante a des effets bien visibles. En France, les OQTF (Obligations de Quitter le Territoire Français) pleuvent et ont quasiment doublé depuis 2015 pour atteindre les 140 000 en 2025 ! Rappelons que les OQTF sont des décisions purement administratives et ne sont pas liées à la commission d'un délit.

Ici à Poitiers, le 22 mars 2025, 20 livreurs ont osé déposer leur demande de titre de séjour de manière publique lors d'une manifestation rassemblant plus de 500 personnes et soutenue par de très nombreuses organisations !

17 des livreurs ont reçu une OQTF de la préfecture. Comme d'autres travailleu·euses sans papiers, ils ont les frais de cette politique migratoire alors même qu'ils et elles exercent dans des secteurs où peu de citoyen·nes français·es travaillent : livraison de repas, agriculture, restauration, bâtiment, ménage, industrie agro-alimentaire...

Face à ce scandale d'injustice, et face à la montée en puissance de l'extrême droite et de ses idées haineuses, mobilisons-nous à Poitiers et soutenons le collectif de travailleurs poitevins sans papiers la veille de leur passage au tribunal administratif qui, nous l'espérons, annulera la décision de la préfecture !

Leur combat est celui de toutes et tous : contre l'extrême droite et ses idées, et contre la précarisation des travailleu·euses sans papiers qui nivelle vers le bas les droits sociaux de toutes et tous.

→ **Abrogation de la loi Darmanin et de la circulaire Retailleau**

→ **Régularisation large et durable des personnes sans papiers**

→ **Régularisation intégrale des coursiers poitevins, signons la pétition**

<https://link.infini.fr/petition-livreurs-poitiers>

MANIFESTATION LE 30 JUIN 2026 – 18h30
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE POITIERS
15 rue de Blossac

Premiers signataires :